

PROGRAMME DE FORMATION

Bon usage des médicaments dans les situations complexes en psychiatrie de l'enfant et l'adolescent DPC n°28692325001

Bien que la prise en charge des enfants et adolescents soit essentiellement centrée sur la psychothérapie, il est parfois recommandé que celle-ci s'associe à une prescription de psychotropes.

Une première difficulté tient au fait que durant l'enfance et l'adolescence les troubles ne se présentent jamais de manière isolée ; la présence d'une voire de deux comorbidités, qu'elles soient psychiatriques ou somatiques, est la règle. La multiplication des dimensions pathologiques impliquées soulève les questions de la hiérarchisation des soins et des associations de soins dans des prescriptions dites « combinées (association psychothérapie et psychotropes). Ceci impose une pratique intégrative, susceptible de faire coexister des approches théoriques différentes ayant chacune sa légitimité et son champ d'action : autrement dit pouvoir penser à la fois la psyché et le cerveau.

Une deuxième difficulté tient au fait que les essais thérapeutiques se multiplient ces dernières années et bouleversent régulièrement les connaissances sur l'efficacité et la sécurité des prescriptions, comme l'ont montré par exemple les récentes alertes sur le risque de comportements suicidaires associés à la prescription d'antidépresseurs sérotoninergiques chez l'adolescent. Les attitudes thérapeutiques doivent sans cesse s'adapter : les indications sont régulièrement révisées, les modalités de surveillances évoluent.

Une troisième difficulté tient au fait que les symptômes émergents viennent interagir sans cesse avec le (neuro)développement dans toutes ses dimensions : les axes de développements préservés ou plus vulnérables, des périodes de développements spécifiques marquées par des vulnérabilités propres, et l'environnement physique et relationnel déstabilisé par les comportements problématiques de l'enfant. Dans ce contexte le clinicien doit savoir adapter et hiérarchiser les prescriptions.

Ainsi, il apparaît essentiel, d'offrir l'opportunité aux médecins prescripteurs de connaître l'état actuel de la science concernant l'usage des psychotropes dans ces contextes afin de mieux argumenter tant l'abstention thérapeutique que les prescriptions (suivant les AMM ou hors AMM), et mieux gérer la surveillance médicamenteuse

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Bénéficier des apports récents pharmacologiques permettant une utilisation optimale des traitements médicamenteux
- Articuler prescription de psychotropes et prise en charge psychothérapeutique
- Hiérarchiser les prescriptions
- Evaluer les différentes molécules en fonction de chaque patient
- Disposer de tableau de suivi et de surveillance
- Disposer de ressources thérapeutiques consultables en cas de situation complexe

PUBLIC CONCERNE

Psychiatre de l'enfant et de l'adolescent
Psychiatre
Pédiatre
Médecin généraliste

PRE-REQUIS

Accompagnement d'enfants ou d'adolescents
bénéficiant de traitements psychotropes
Pas de niveau préalable

DUREE DE FORMATION

3 heures (1/2 journée).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :	Xavier BENAROUS	Maître de Conférences Universitaire- Praticien Hospitalier SPEA CHU Amiens-Picardie
	Olivier BONNOT	Professeur Universitaire de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, Etampes
Modérateurs :	Marie BON-SAINT-CÔME	Psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, Angers Thérapeute familiale formée à l'APRTF
	Jean Michel PINOIT	Professeur Universitaire de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, Dijon

14h	Accueil
14H15	Actualités sur les dernières données scientifiques
14h45	Indications spécifiques en PEA – Situations complexes
15h45	Conditions optimales de la prescription : Initiation des traitements - Suivi
16h20	Présentation des axes d'amélioration de la pratique
17h00	Conclusion

ORIENTATION PRIORITAIRE VISEE

Axe 31 : Bon usage des médicaments

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La formation s'effectue **en présentiel** dans une salle avec les moyens techniques mis à disposition par le formateur.

La formation associe une analyse de la pratique et un apport cognitif en présentiel reposant sur :

- **Une évaluation de ses pratiques**
- **Une partie de transmission magistrale (diaporama)**
- **Des échanges interactifs avec des experts**

Avant la formation, les participants reçoivent : la bibliographie conseillée, un QCM qui permet de tester ses connaissances, une grille d'audit permettant d'évaluer sa pratique

Après la formation, une grille d'audit permettant d'évaluer les changements effectifs dans la pratique

MOYEN EVALUATION MIS EN ŒUVRE & SUIVI

- Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- Évaluation avant la formation et en fin de formation.
- Attestation de présence mise à disposition de chaque stagiaire.
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de formation

ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Les intervenants formateurs sont tous des professionnels expérimentés et reconnus dans le milieu médical dans le domaine qu'ils vont représenter (pour plus d'informations sur chaque formateur, voir le contenu détaillé du programme).

DATE & LIEU DE FORMATION

Date : Mercredi 12 juin 2024 à 14h

Lieu : Université du Havre – 25 rue Philippe Lebon – 76600 Le Havre

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Tous les renseignements sont disponibles sur le site du congrès www.congres.sfpeada.fr,
- Inscription en ligne exclusivement (y compris formation continue) sur notre plateforme dédiée : <https://app.sfpeada.fr> puis sélectionner l'évènement choisi
→ DPC 1 - 28692325001

Pour tout renseignement ou assistance, contactez la SFPEADA par mail (sfpeada.formation@gmail.com) ou par téléphone : 06 71 82 86 33.

TARIFS HT

Tarif unique : 550 €
(TVA non applicable, article 293 B du CGI)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toute question, merci de contacter Patricia Chambry - sfpeada.formation@gmail.com - 06 71 82 86 33.

CONTACT

Patricia Chambry – sfpeada.formation@gmail.com – 06 71 82 86 33.
